

**CONSEIL MUNICIPAL**

## Chancellerie municipale de Saint-Imier **Une transition tout en douceur**

**A la tête de la Chancellerie municipale de Saint-Imier depuis novembre 2016, Beat Grossenbacher a pris une retraite bien méritée depuis le 1<sup>er</sup> août 2023. Sa succession est assurée par Annick Chatelain, nommée chancelière depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023.**



*Annick Chatelain et Beat Grossenbacher à l'heure du passage de témoin*

Lundi 15 mai. C'est non sans émotion que Beat Grossenbacher éteint son ordinateur et s'apprête à plier bagages après presque sept ans à la tête de la chancellerie municipale. L'heure est au bilan.

Beat Grossenbacher a côtoyé trois maires et dix-sept conseillers municipaux en presque sept ans. Il tire un bilan très positif de ses années à travailler au sein de la Municipalité. Après 34 ans passés dans le monde du journalisme, le défi à relever n'était pas des moindres. L'intéressé évoque un travail passionnant, très diversifié. A aucun moment il n'a regretté son choix. Il dit en rigolant qu'il ne s'est jamais ennuyé, mais parfois énervé. Il a pu, durant ses

quelques années à la tête de la Chancellerie et du Service économie et tourisme, s'appuyer sur des cadres et collaborateurs compétents, motivés et engagés en faveur de la Municipalité. Beat Grossenbacher n'a pas de regrets, si ce n'est le fait que la fusion n'ait pas vu le jour.

Pour l'heure, il ne manque pas de projets pour cette nouvelle période de sa vie, qu'il s'agisse de lectures, cuisine, vélo ou voyages. Il se réjouit de passer davantage de temps auprès de sa famille.

### **Une transition en douceur**

Durant quelque six semaines dès le 1<sup>er</sup> avril, le désormais ex-chancelier et la nouvelle chancelière, Annick Chatelain, ont travaillé en binôme, le premier formant la seconde. Une transition tout en harmonie et en douceur. Des conseils ? Beat Grossenbacher recommande à sa successeuse de garder un œil critique sur ce qui se fait et de toujours rester au-dessus de la mêlée. Aimer le travail que l'on fait, savoir lâcher-prise et prendre de la distance quand cela est nécessaire sont les clés du succès.

Le Conseil municipal remercie vivement Beat Grossenbacher pour son engagement sans faille au sein de la Municipalité et l'excellent travail qu'il a fourni tout au long de ces sept années. Il a su mener à bien de nombreux projets, avec compétences et professionnalisme. Apprécié de tous, ses connaissances très pointues et sa grande mémoire ont été un précieux soutien pour les élus et les collaborateurs qui l'ont côtoyé. Il lui souhaite une retraite active et heureuse.

Au bénéfice d'un brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines, et forte d'une solide expérience dans le domaine administratif et public, Annick Chatelain a endossé ses nouvelles responsabilités avec enthousiasme. Le Conseil municipal est entièrement satisfait du travail qu'elle a accompli depuis le 1<sup>er</sup> avril. Il espère qu'elle s'épanouira dans les tâches variées et les défis qui l'attendent au sein de l'administration municipale. Il lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions, et se réjouit de poursuivre la collaboration avec elle. (cm)

## **Travaux publics Entretien du cimetière**

Cette année, l'entretien du cimetière n'a malheureusement pas pu être effectué comme à l'accoutumée. Cette situation est regrettable mais devrait prochainement revenir à la normale.

En effet, l'année 2023 a été particulière pour les travaux publics en charge de cette tâche pour le compte du Département des bâtiments et infrastructures sportives.

Tout d'abord, il n'a pas été possible de remédier immédiatement à différents imprévus et de remplacer les personnes démissionnaires ou absentes. Les ressources à disposition ont donc dû être affectées en priorité aux tâches impératives de la commune. À cela s'ajoutent la météo plus que capricieuse du printemps et des problèmes mécaniques sur certains véhicules qui ont rendu impossible le désherbage et retardé l'éradication des mauvaises herbes.

Le retard accumulé depuis ce début d'année est en train de se résorber mais la période des vacances n'a pas été propice à le rattraper complètement. Un effort supplémentaire sera fait dès mi-août pour offrir aux familles qui visitent les défunts un cimetière qui aura retrouvé un visage plus accueillant, et ce d'ici la Toussaint. D'une manière générale, la situation devrait retrouver son état en 2024 lorsque l'effectif des travaux publics sera au complet.

Consciente de ces difficultés, la Municipalité apporte son soutien aux équipes des travaux publics et remercie les Imériennes et les Imériens de leur compréhension. (cm)

## **Ramassage du papier samedi 19 août**

Ce samedi 19 août, les jeunes footballeurs du Team Vallon sillonneront les rues de Saint-Imier pour le traditionnel ramassage du vieux papier. Il est rappelé que journaux, magazines, illustrés et prospectus doivent être déposés au bord de la route en paquets ficelés. (cm)

## **Nonagénaire**

Le 10 août 2023, la conseillère municipale Gisèle Tharin et Yanick Courvoisier chef du service administration générale et police, se sont rendus au home la Roseraie pour célébrer le 90<sup>ème</sup> anniversaire de Liselotte Diener. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Mairie

## **Première permanence le 24 août 2023**

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa première permanence le 24 août 2023. Sans besoin de prendre rendez-vous au préalable, elle aura lieu de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'administration communale. Corentin Jeanneret se réjouit des échanges qu'il aura avec les Imériennes et les Imériens qui souhaitent parler avec lui d'un sujet en lien avec la Commune. (cha)

Saint-Imier, le 15 août 2023